



Le 27 novembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Parc éolien en mer de Saint-Nazaire : les travaux de raccordement démarrent

Les travaux de raccordement du parc éolien en mer au large de St Nazaire (44) au réseau électrique débutent. Ce projet, qui a vu le jour en 2013 avec une première phase de concertation, est le 1er parc éolien en mer à être raccordé au réseau électrique français.

L'Etat a confié à RTE la maîtrise d'ouvrage et le financement du raccordement des énergies marines renouvelables au réseau électrique.

Afin d'acheminer l'électricité produite par le futur parc éolien de St Nazaire, RTE réalise :

- **La mise en place d'une liaison sous-marine à 225 000 volts**, de 33 km de long, depuis un poste électrique en mer jusqu'à la côte.
- **Le raccordement des câbles électriques sous-marins aux câbles électriques souterrains** (appelé "jonction d'atterrage") sur la plage de la Courance à Saint-Nazaire.
- **une liaison souterraine de 27 kilomètres traversant cinq communes** : Saint-Nazaire, Trignac, Montoir-de-Bretagne, Donges et Prinquiau.
- **la création d'un poste électrique à 225 000 volts** à Prinquiau et son raccordement au réseau électriques existant.

Ces travaux de raccordement représentent un investissement de 285 millions d'euros, soit environ 15% du coût total du projet.

Le parc éolien en mer au large de St Nazaire sera constitué de 80 éoliennes et représentera une puissance installée de 480 mégawatts. Sa mise en service est prévue à l'horizon 2022.

« A St Nazaire, RTE construit le réseau électrique qui permettra d'acheminer l'électricité produite en mer vers le continent afin qu'elle puisse être consommée partout en France et en Europe. En réalisant le raccordement des nouveaux moyens de production au réseau électrique, RTE accompagne la réalisation des objectifs fixés par la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) », Carole Pitou Agudo, déléguée régionale RTE.

Pour plus d'informations : www.rte-france.com/raccordement-saintnazaire